

Au 2^e trimestre 2012, l'emploi salarié auvergnat se redresse (+ 0,2 %) après le fort repli enregistré au 1^{er} trimestre (- 0,5 %). Au niveau national, la baisse est modérée (- 0,1 %). Pour autant, la légère embellie de l'emploi auvergnat au 2^e trimestre masque une dégradation sur un an : les effectifs salariés ont baissé de 0,3 %, au même rythme qu'en France métropolitaine.

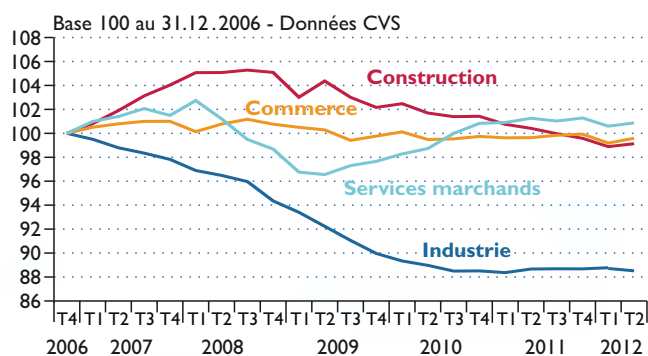
À l'exception de l'industrie et de l'intérim, l'emploi progresse dans tous les secteurs d'activité, compensant partiellement les pertes du trimestre précédent. En Auvergne, les effectifs industriels diminuent au cours du 2^e trimestre (- 0,2 %) après plusieurs trimestres de stabilité. Sur un an, le recul apparaît relativement limité (- 0,1 %) au regard de l'évolution nationale (- 0,7 %).

Après 18 mois de baisse, les effectifs de la construction progressent au 2^e trimestre (+ 0,3 %). Néanmoins, sur un an, ils reculent de 1,3 %, soit une évolution plus défavorable qu'au niveau national (- 0,8 %). L'emploi dans le commerce est en hausse au 2^e trimestre (+ 0,4 %). Sur un an, il diminue au même rythme que la moyenne nationale (- 0,1 %). Dans les services marchands, les effectifs salariés augmentent de 0,3 %. Sur un an, ces effectifs diminuent (- 0,4 %), plus rapidement qu'en moyenne nationale (- 0,1 %). L'emploi hors intérim augmente de 0,4 % par rapport au 1^{er} trimestre et de 0,9 % sur un an (+ 0,7 % au niveau national). En revanche, l'emploi intérimaire continue de se contracter mais moins fortement qu'au 1^{er} trimestre (- 1,5 % après - 4,0 %). Sur un an, la dégradation de l'emploi dans ce secteur est plus accentuée en Auvergne qu'à l'échelon national (- 13,2 % contre - 9,0 %).

Au 2^e trimestre, l'Allier continue de perdre des emplois (- 0,2 %), contrairement aux trois autres départements. Sur un an, l'emploi recule dans le Cantal, l'Allier et la Haute-Loire. Seul le Puy-de-Dôme conserve une évolution positive.

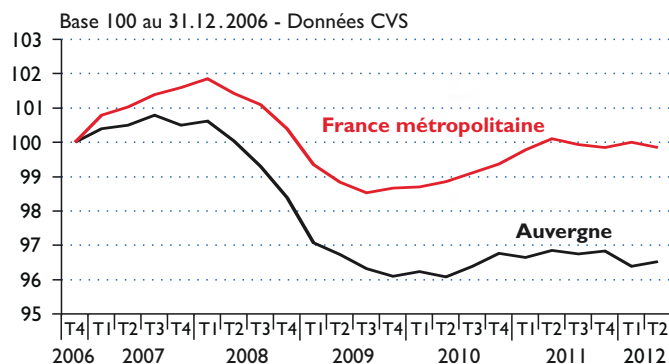
► **Alain BATIFOULIER**, Insee

► Évolution de l'emploi salarié par secteur en Auvergne



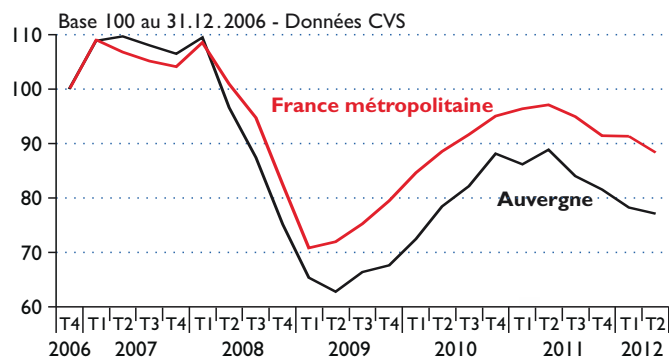
Source : Insee, Estimations d'emploi

► Évolution de l'emploi salarié en Auvergne et en France métropolitaine



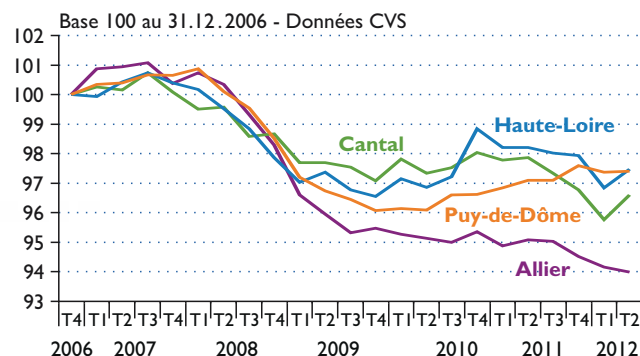
Source : Insee, Estimations d'emploi

► Évolution de l'emploi salarié dans l'intérim en Auvergne et en France métropolitaine



Source : Insee, Estimations d'emploi

► Évolution de l'emploi salarié par département en Auvergne



Source : Insee, Estimations d'emploi

Évolution de l'emploi salarié en Auvergne par secteur d'activité

	Évolution de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands par secteur d'activité (en %)					
	Année 2011		Année 2012		Sur 1 an*	
	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Auvergne	France
Industrie	+ 0,0	- 0,0	+ 0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,7
Construction	- 0,4	- 0,4	- 0,7	+ 0,3	- 1,3	- 0,8
Commerce	+ 0,2	+ 0,1	- 0,7	+ 0,4	- 0,1	- 0,1
Services marchands	- 0,2	+ 0,3	- 0,7	+ 0,3	- 0,4	- 0,1
<i>dont intérim</i>	- 5,4	- 2,9	- 4,0	- 1,5	- 13,2	- 9,0
<i>dont hors intérim</i>	+ 0,3	+ 0,6	- 0,4	+ 0,4	+ 0,9	+ 0,7
Total	- 0,1	+ 0,1	- 0,5	+ 0,2	- 0,3	- 0,3

* Évolution observée entre le 2^e trimestre 2011 et le 2^e trimestre 2012.

Source : Insee, Estimations d'emploi, données corrigées des variations saisonnières (CVS)

Évolution de l'emploi salarié en Auvergne par département

	Évolution de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands par département (en %)					
	Année 2011		Année 2012		Sur 1 an*	
	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2		
Allier	- 0,1	- 0,5	- 0,4	- 0,2	- 1,2	
Cantal	- 0,5	- 0,6	- 1,0	+ 0,9	- 1,3	
Haute-Loire	- 0,2	- 0,1	- 1,1	+ 0,6	- 0,7	
Puy-de-Dôme	- 0,0	+ 0,5	- 0,2	+ 0,0	+ 0,3	
Auvergne	- 0,1	+ 0,1	- 0,5	+ 0,2	- 0,3	
France métropolitaine	- 0,2	- 0,1	+ 0,1	- 0,1	- 0,3	

* Évolution observée entre le 2^e trimestre 2011 et le 2^e trimestre 2012.

Source : Insee, Estimations d'emploi, données corrigées des variations saisonnières (CVS)

► Méthodologie

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont établies par l'Insee essentiellement à partir des informations transmises par les établissements employeurs aux Urssaf (Union pour le recouvrement de sécurité sociale et allocations familiales). Elles sont complétées par une estimation réalisée par la Dares de l'emploi intérimaire, comptabilisé dans les services.

Ces estimations trimestrielles portent sur le champ des secteurs dits « principalement marchands » qui couvre l'ensemble des secteurs hors agriculture, administration publique, enseignement, santé et action sociale. Les salariés des particuliers employeurs sont également exclus. Ce champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture et couvre les deux tiers de l'emploi salarié total en Auvergne. Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

D'une publication à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés à la suite d'expertises réalisées par les directions régionales de l'Insee.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne